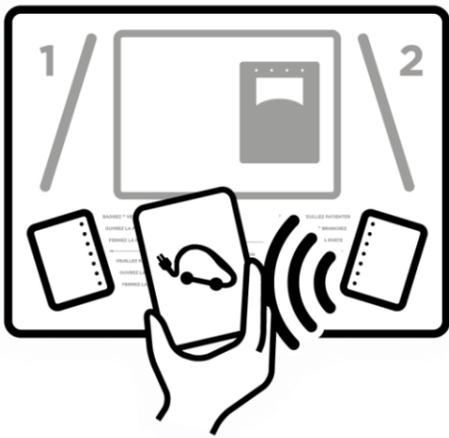


Recharger votre véhicule électrique

Avec contrôle d'accès - Carte de mobilité électrique



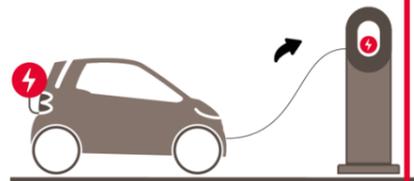
Point de charge avec le lecteur carte de mobilité

Il existe deux manières d'accéder au service :

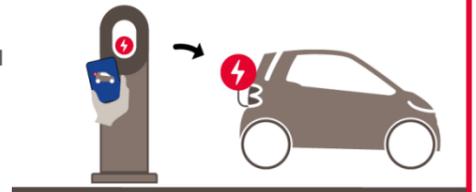
- Avec une carte de mobilité d'un opérateur de mobilité *



- 1 Passez votre carte de mobilité sur le lecteur :
 - les portes sécurisées se déverrouillent pour que vous puissiez avoir accès aux prises. Branchez votre véhicule avec son câble.



- 2 Vous pouvez arrêter la session à tout moment ou attendre que la charge soit complète en passant à nouveau votre carte sur le lecteur.

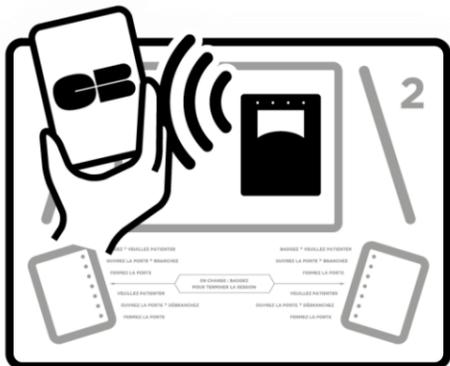


Signification des LED sur la borne

- Point de charge disponible
- En attente de connexion
- En charge
- Charge complète

* Sur le marché de la mobilité électrique, les opérateurs de mobilité vendent des cartes à leurs clients conducteurs de véhicules électriques pour qu'ils puissent se recharger sur plusieurs réseaux d'infrastructures

Avec contrôle d'accès – Payez avec votre carte bancaire



Points de charge avec terminal de paiement électronique (TPE)

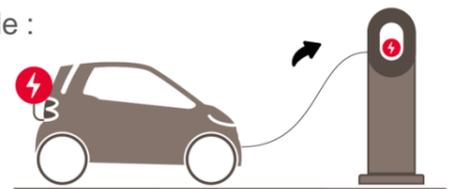
- 1 Passez votre carte bancaire sur le terminal de paiement électronique (TPE) pour activer le système.



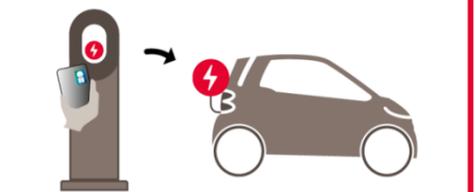
- 2 Passez à nouveau votre bancaire sur le TPE.
 - Suivant la tarification en vigueur :
 - Par session : la recharge est autorisée Et le paiement est immédiat.
 - Par minute ou par kWh : Une autorisation préalable vous permet d'avoir accès au service.



- 3 Branchez directement votre véhicule avec son câble :
 - Les portes sécurisées se déverrouillent pour que vous puissiez avoir accès aux prises. Branchez votre véhicule..



- 4 Vous pouvez arrêter la session à tout moment ou attendre que la charge soit complète en passant à nouveau votre carte de crédit sur le TPE



- 5 Le paiement se fera lors de la dernière étape.

Signification des LED sur la borne

- Point de charge disponible
- En attente de connexion
- En charge
- Charge complète